

# EVOLUTION DES LOCAUX DU SERVICE DES EAUX VERS UN SITE UNIQUE



Conférence des maires  
10 | 10 | 2022

# CONTEXTE

Envoyé en préfecture le 02/12/2022  
Reçu en préfecture le 02/12/2022  
Publié le 02/12/2022  
ID : 038-200085751-20221202-D\_2022\_278-DE

- Action fléchée comme prioritaire par le COPIL et le groupe projet dans le cadre du **projet de service des Eaux**
- Actuellement : **65 agents répartis sur 4 sites**
  - rue des Vêpres à Péage de Roussillon (40 agents)
  - route de Champier à Moissieu sur Dolon (11 agents)
  - Station d'épuration à Beaurepaire (3 agents)
  - Station d'épuration des Blâches à Péage de Roussillon (11 agents)
- Les bâtiments rue des Vêpres et Moissieu sont peu performants du point de vue énergétique et nécessiteront à terme des travaux pour améliorer le bâti et les installations techniques (décret tertiaire)



# LES OBJECTIFS

- **Optimiser l'organisation et les déplacements :**
  - Centrer l'action sur le territoire avec un rayon d'action de moins de 30 minutes, optimisant ainsi les temps et coûts de déplacements
  - Éviter les transports de matériels (compteurs, pièces et matériaux)
  - Mutualiser et mieux adapter les engins et l'outillage aux besoins pour planifier les opérations de maintenance et travaux
  - Constituer un stock de pièces et un magasin unique et optimisé
  
- **Améliorer l'intégration des agents dans la structure intercommunale et faciliter le fonctionnement interne des services et en transversalité**
  - Favoriser le travail collectif, la collaboration et les échanges
  - Faciliter et améliorer le management des équipes
  - Permettre de définir les missions des agents par compétences et planification et non par territoire
  - Apporter de la cohérence et de l'équité dans les conditions de travail

# LE PROJET

Envoyé en préfecture le 02/12/2022  
Reçu en préfecture le 02/12/2022  
Publié le 02/12/2022  
ID : 038-200085751-20221202-D\_2022\_278-DE

- Une position **centrale dans le barycentre des activités actuelles** : secteur Ouest de l'axe secondaire Agnin / Ville Sous Anjou / Roussillon / Auberives
- Un espace suffisant pour répondre aux besoins : **près de 5 000 m<sup>2</sup>**
  - Espace stockage engins, matériels et pièces  
= 1 700 m<sup>2</sup>
  - Espace accueil, bureaux, réunion et locaux agents (vestiaires, salle restauration, ...)  
= 1 100 m<sup>2</sup>
  - Espace de parking véhicules (agents, de service et visiteurs)  
= 1 300 m<sup>2</sup>

**Privilégier un terrain pour une construction** (meilleure adéquation aux besoins et aux spécificités)

- Devenir des sites actuels (sites propriétés de EBER)
  - Site de Péage de Roussillon : idéalement situé dans un quartier résidentiel à proximité de la gare, situation favorable en cas de vente souhaitée
  - Site de Moissieu = bâtiment bureaux / stockage + maison individuelle.  
Utilisation par EBER ou vente souhaitée.  
L'exploitation des réservoirs est indépendante.

# CALENDRIER

Envoyé en préfecture le 02/12/2022  
Reçu en préfecture le 02/12/2022  
Publié le 02/12/2022  
ID : 038-200085751-20221202-D\_2022\_278-DE

- En cas de achat terrain / construction
  - **Établissement d'un programme** : Novembre 2022 à Juin 2023 (mission confiée à un prestataire)
  - Prospective pour un terrain / site – procédure d'achat : Début en novembre 2022 mais à finaliser à la validation du programme
  - Consultation d'un maître d'œuvre pour la réalisation des locaux : Juillet 2023 à Novembre 2023
  - Études AVP – Projet – PC : Décembre 2023 à Mai 2024
  - Consultation des entreprises : Mai 2024 à Octobre 2024
  - Travaux : Octobre 2024 à fin 2025
  - **Livraison des locaux : début 2026**

# EVOLUTIONS A COURT TERME

Envoyé en préfecture le 02/12/2022  
Reçu en préfecture le 02/12/2022  
Publié le 02/12/2022  
ID : 038-200085751-20221202-D\_2022\_278-DE

Au vu de l'échéance à plus de 3 ans des nouveaux locaux :

- **Adapter les locaux de Moissieu pour accueillir l'équipe travaux actuellement à la STEP de Beaurepaire**

Pertinent pour améliorer le bon fonctionnement au quotidien (agents et matériels) des équipes travaux et les conditions de travail

- Nécessité de construire un hangar supplémentaire pour sécuriser le stockage des engins

- **Climatisation des locaux de bureaux de Moissieu**

- Estimation financière à 200 000 € (à confirmer), à prévoir sur le budget Eau 2023

- Pas d'investissements à Péage de Roussillon au-delà de l'entretien courant et du maintien en bon état de fonctionnement des installations

# PROPOSITIONS

Envoyé en préfecture le 02/12/2022  
Reçu en préfecture le 02/12/2022  
Publié le 02/12/2022  
ID : 038-200085751-20221202-D\_2022\_278-DE

- Valider le principe d'évolution des locaux du service des Eaux vers un site unique et les principaux points du projet énoncés précédemment
- Valider le principe de privilégier une construction, plus facilement adaptable aux besoins et spécificités des métiers
- Autoriser les services de EBER à effectuer une prospective foncière, prioritairement sur l'axe secondaire Agnin / Ville Sous Anjou / Roussillon / Auberives
- Missionner un bureau d'études pour établir un programme détaillé des futurs locaux
- Procéder aux travaux d'évolution à court terme décrits précédemment pour les locaux de Moissieu sur Dolon